

Le Cetip obtient l'accréditation ISAE 3402 pour la qualité et la fiabilité de ses procédures

Une garantie supplémentaire apportée aux clients de l'opérateur de tiers payant pour les marques SP santé et iSanté

Paris, le 9 janvier 2014 – Le Cetip, entité de Cegedim Assurances et leader en France dans la gestion du tiers payant santé avec ses deux marques SP santé et iSanté, annonce avoir obtenu au 31 octobre 2013, l'accréditation ISAE 3402 pour la qualité et la fiabilité de ses services.

Cette accréditation officielle, délivrée par un organisme spécialisé indépendant, concrétise une démarche initiée en novembre 2012. Elle atteste que les risques inhérents à l'activité du Cetip sont identifiés et que les contrôles associés à la maîtrise de ces risques sont définis, documentés et mis en œuvre.

Le Cetip compte plus de 200 000 professionnels de santé conventionnés, 19 millions de bénéficiaires de ses services et traite près de 150 millions de factures de tiers payant santé par an, dont plus de 98 % en télétransmission. Il prend en charge, pour ses clients, l'ensemble des évolutions réglementaires et techniques relatives au tiers payant. Le système d'information du Cetip est développé et maintenu par les équipes informatiques de la Business Unit Cegedim Assurances à partir de composants logiciels fournis par Cegedim Activ.

Le fil conducteur d'une amélioration continue

Le Cetip a choisi de faire certifier cinq processus majeurs de son activité d'opérateur de tiers payant :

- Le processus « Financier » : gestion des opérations bancaires, prélèvements et virements, gestion des impayés et des indus ;
- Le processus « Hotline » : gestion de la relation téléphonique avec les professionnels de santé ;
- Le processus « Supervision de production » : maîtrise des traitements informatiques et des différents échanges de données avec les tiers ;
- Le processus « Editique des cartes de TP » : traitements annuels et au « fil de l'eau » des impressions et routages des attestations ;
- Le processus « Paramétrage » : supervision de l'intégration des garanties des AMC dans les outils du Cetip, travaux de recettes et de tests de non régression pour l'intégration de nouvelles solutions et de services aux clients.

L'audit de ces cinq processus a conduit le Cetip à travailler durant toute l'année 2013 sur l'approche ISAE 3402 et ses exigences. Il a fallu analyser les risques liés aux activités et juger de la suffisance et de la pertinence des contrôles mis en place autour de ces risques.

ISAE 3402 est ainsi le fil conducteur d'une amélioration continue des contrôles sur les processus.

« Cette démarche de certification de notre service de tiers payant s'inscrit dans une volonté d'apporter un service de qualité, fiable et maîtrisé à nos partenaires professionnels de santé et à nos clients assureurs complémentaires », indique François Kerzerho, Directeur des services au sein de Cegedim Assurances. « Avec plus de 200 000 professionnels de santé conventionnés et 19 millions de bénéficiaires de nos services, il était important de nous interroger sur notre façon de travailler et de prouver que notre entreprise dispose de compétences et d'outils de gestion parfaitement adaptés aux attentes du marché ».

La norme ISAE 3402 : preuve d'un dispositif de contrôle efficace

Norme d'audit internationale publiée par l'IAASB (International Auditing and Assurance Standards Board), ISAE 3402 (International Standard on Assurance Engagements 34-02) a pour objectif d'encadrer l'émission de rapports sur le contrôle interne mis en œuvre par les prestataires de service,

en vue d'apporter la preuve d'un dispositif de contrôle efficace et adapté au regard des risques encourus. Cette norme est applicable depuis juin 2011, en remplacement de la norme SAS 70. Sa principale nouveauté consiste à impliquer fortement le management de l'entité certifiée et à l'amener à prendre de véritables engagements (continuité d'activité, qualité de service, sécurisation des données).

Cette nouvelle accréditation obtenue pour les services de tiers payant de Cegedim Assurances, intervient après celle déjà obtenue en septembre 2012 pour ses activités d'externalisation de service IT. Elle s'inscrit dans une démarche de certification planifiée de la BU visant à garantir encore plus de transparence et de confiance à ses clients.

<i>A propos du Cetip :</i>	Positionné historiquement parmi les plateformes de tiers payant les plus performantes du marché, le Cetip a consolidé cette position en 2012 en devenant, avec ses marques SP santé et iSanté, la première plateforme de gestion du tiers payant. Le Cetip intervient désormais pour le compte de plus de 200 clients, délivrant des prestations pour plus de 19 millions de personnes protégées.			
<i>A propos de Cegedim Assurances :</i>	La Business Unit Cegedim Assurances regroupe l'ensemble des produits et services du Groupe destinés aux assureurs, mutuelles et institutions de prévoyance, à travers ses filiales Cegedim Activ, Midiway, CETIP (tiers payant SP santé et iSanté) et iGestion. Cette BU rassemble des synergies sur l'ensemble de la chaîne d'échanges allant du professionnel de santé jusqu'à l'organisme d'assurance complémentaire.			
<i>A propos de Cegedim :</i>	Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de la santé. Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données. Ses offres s'adressent notamment aux industries de santé, laboratoires pharmaceutiques, professionnels de santé et compagnies d'assurance. Leader mondial du CRM santé, Cegedim est également un des premiers fournisseurs de données stratégiques consacrées à ce secteur. Cegedim compte 8 100 collaborateurs dans plus de 80 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 922 millions d'euros en 2012. Cegedim SA est cotée en bourse à Paris (EURONEXT : CGM). Pour en savoir plus : www.cegedim.fr Et suivez Cegedim sur Twitter : @CegedimGroup			
<i>Contacts :</i>	<table><tr><td>Aude BALLEYDIER Cegedim Relations presse Tél. : +33 (0)1 49 09 68 81 aude.balleydier@cegedim.fr</td><td>Françoise Piqué Le Cun Cegedim Assurances Innovation et communication Tél : +33 (0)1 49 09 84 92 francoise.piquelecun@cegedim.fr</td><td>Gaëlle RYOUQ Agence PRPA Relations media Tél. : +33 (0)1 46 99 69 69 gaelle.ryouq@prpa.fr</td></tr></table>	Aude BALLEYDIER Cegedim Relations presse Tél. : +33 (0)1 49 09 68 81 aude.balleydier@cegedim.fr	Françoise Piqué Le Cun Cegedim Assurances Innovation et communication Tél : +33 (0)1 49 09 84 92 francoise.piquelecun@cegedim.fr	Gaëlle RYOUQ Agence PRPA Relations media Tél. : +33 (0)1 46 99 69 69 gaelle.ryouq@prpa.fr
Aude BALLEYDIER Cegedim Relations presse Tél. : +33 (0)1 49 09 68 81 aude.balleydier@cegedim.fr	Françoise Piqué Le Cun Cegedim Assurances Innovation et communication Tél : +33 (0)1 49 09 84 92 francoise.piquelecun@cegedim.fr	Gaëlle RYOUQ Agence PRPA Relations media Tél. : +33 (0)1 46 99 69 69 gaelle.ryouq@prpa.fr		
